

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT  
-----

Ouagadougou, le 12 NOV 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 19.00521 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les résultats du concours professionnel de recrutement de dix (10) élèves Technologistes Biomédicaux, session 2019, sont déclarés infructueux.

Pour le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général

  
Souleymane LENGANE